

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 22 mai 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 15 mai 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h47), M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M. CROZET Yves, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

31

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, M. DESBENOIT Bernard, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles, M. GODINOT Alain à M. FAYOLLE Jean, Mme DUGELET Isabelle à M. PALLUET Dominique, Mme LEBLANC Florence à Mme GARDON Christine, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : M. LOMBARD Jean Marc (Jamosse).

N°2025/N°105

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2024

Mme Hélène VAGINAY, Vice-présidente en charge de l'Eau et de l'assainissement, présente le rapport d'activité 2024 pour le service public d'assainissement non collectif :

- Les contrôles périodiques : ils ont débuté sur l'exercice 2018 et ont représenté la grande majorité des contrôles réalisés en 2023. Ce sont 127 contrôles de bon fonctionnement qui ont été réalisés.
- Les contrôles de neuf ou en cas de réhabilitation. Ce sont 15 contrôles de conception et 33 contrôles de réalisation qui ont été réalisés. Ces chiffres en baisses par rapport à ceux des années précédentes s'expliquent en partie par la suppression de la subvention de l'agence de l'eau depuis 2018 et le non-respect des délais de mise en conformité accordés aux propriétaires. On note également que le nombre de contrôle de conception reste faible par rapport à celui des réalisations. Un effort de communication devra être effectué pour rappeler le respect des procédures aux usagers et aux entreprises.
- Les contrôles en cas de vente. 54 contrôles ont été effectués dans le cadre d'une vente de l'habitation. On remarque qu'en 2023 cette proportion diminue par rapport aux années précédentes. On constate également que le délai pour la mise aux normes suite à une vente est très rarement respecté.
- Contrôle du neuf : Les documents d'urbanisme sont instruits par le SPANC pour la partie assainissement non collectif. Le contrôle s'effectue en deux phases.
La première : le contrôle de conception et d'implantation permet de vérifier si le dispositif prévu est conforme à la réglementation en termes de dimensionnement, de positionnement et de choix de

filière. Ce contrôle implique la délivrance d'un avis sur le permis ou le certificat d'urbanisme pour guider le maire dans sa décision.

La seconde : le contrôle de réalisation consiste à vérifier sur le terrain la cohérence des travaux avec le dossier validé ainsi que la réalisation des travaux.

48 dossiers ont fait l'objet d'un contrôle en 2024 dans le domaine du neuf ou de la réhabilitation. Ainsi au total ce sont 231 contrôles qui ont été réalisés dans le courant de l'année 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- valide le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif année 2024 ci annexé.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Jarnosse
M Jean Marc LOMBARD



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250522-2025-105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2025
Publication : 27/05/2025